



voltalia



SOLAR



WIND



HYDRO



BIOMASS



STORAGE

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

19 mai 2021





Laurence Mulliez
*Président du Conseil
d'administration*

Les administrateurs



André-Paul Leclercq
Administrateur



Chantal Toulas
*Administrateur,
représentante de Creadev*



Céline Leclercq
Administrateur



Jean-Marc Armitano
*Administrateur
indépendant*



Philippe Joubert
*Administrateur indépendant, représentant
de The Green Option*



Alain Papiasse
Administrateur indépendant

Rejoignant le conseil



Caroline Mayaud
Censeur

Sortante



Evelyne Tall
Administrateur indépendant



Notre raison d'être

Améliorer l'environnement mondial favoriser le développement local

Nos valeurs



Intégrité



Ingéniosité



Entrepreneuriat



Esprit d'équipe



Vers la qualité d'Entreprise à Mission



Il y a 5 ans

Définition de la Raison d'Etre de Voltalia

au terme d'une consultation de l'ensemble des salariés

Améliorer l'environnement mondial en favorisant le développement local



Il y a un an

La mission de Voltalia est inscrite dans ses statuts

Dans le cadre de la Loi Pacte de mai 2019, vote des actionnaires (36^{ème} résolution) pour inscrire les objectifs sociaux et environnementaux dans l'objet social de Voltalia



Aujourd'hui

Vers la qualité d'Entreprise à Mission

Une approche collaborative fédératrice avec les salariés du monde entier et les parties prenantes pour mettre en œuvre des engagements précis et concentrer les ressources de l'entreprise autour de projets et de pratiques alignés avec la mission

Des performances ESG reconnues



Des engagements durables

#1

Agir pour la production d'une énergie renouvelable accessible au plus grand nombre



2,8 TWh

produits soit la consommation de

3,8 millions

de personnes majoritairement dans les pays émergents

80%

de la production électrique de Voltalia est compétitive en 2020



1 546 kt

d'équivalent CO₂ évités soit les émissions de

55 millions

de smartphones



Des engagements durables

#2

Contribuer avec les habitants au développement durable des territoires

86

actions et projets sociaux solidaires au Brésil (2 millions d'euros dépensés)



#3

Œuvrer pour la préservation des ressources de la planète

177 ha

de projets agrivoltaiques et agrisolaires en exploitation





Little Morton, 14.3 MW

Intervenants



Sébastien CLERC

Directeur Général

A rejoint Voltalia en 2011

30 ans d'expérience dans les infrastructures et les énergies renouvelables, fondateur et dirigeant de Natixis Environnement & Infrastructures (renommé Mirova)



Loan Duong

Directrice communications et IR

A rejoint Voltalia en 2019

15 ans d'expérience dont 9 ans dans le secteur de l'énergie en Business Development, Relations Investisseurs, et Communications



Le modèle Voltalia



Les énergies renouvelables: un marché en expansion

Leviers long-terme



Engagement mondial en faveur de la réduction du réchauffement climatique



Indépendance géostratégique

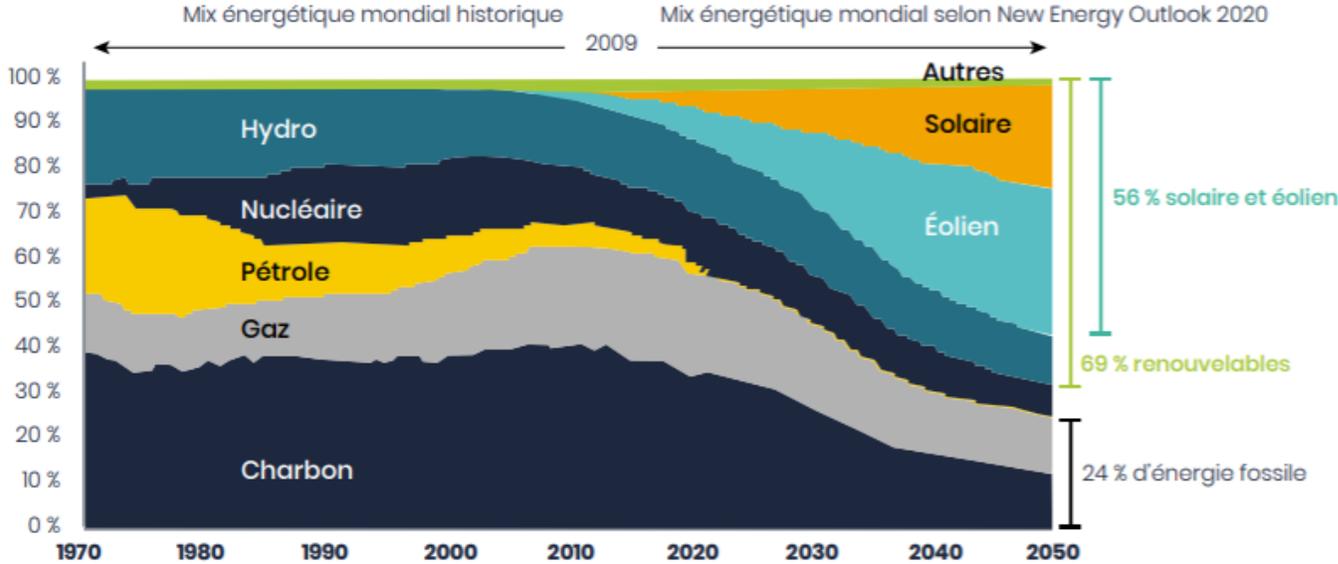


Compétitivité des énergies renouvelables



Une demande croissante avec l'électrification des économies

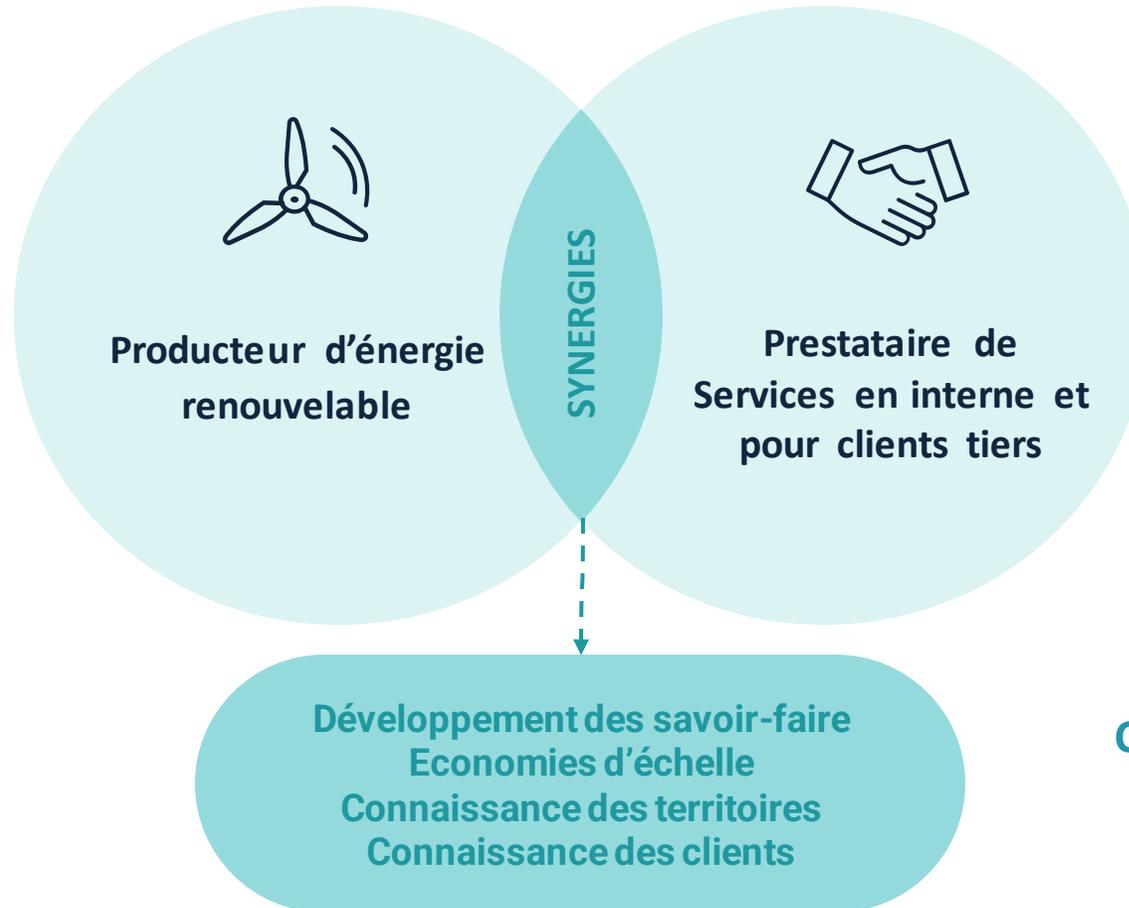
A horizon 2050, près de 70 % de la production d'électricité pourrait être issue de sources renouvelables



Source: New Energy Outlook 2020 Bloomberg NEF scenario et Agence Internationale de l'Energie

Un modèle d'affaire véritablement intégré

- Propriétaire de centrales **éoliennes, solaires, biomasse, hydroélectriques et de stockage**
- Dans 3 régions : Amérique du Sud, Europe et Afrique



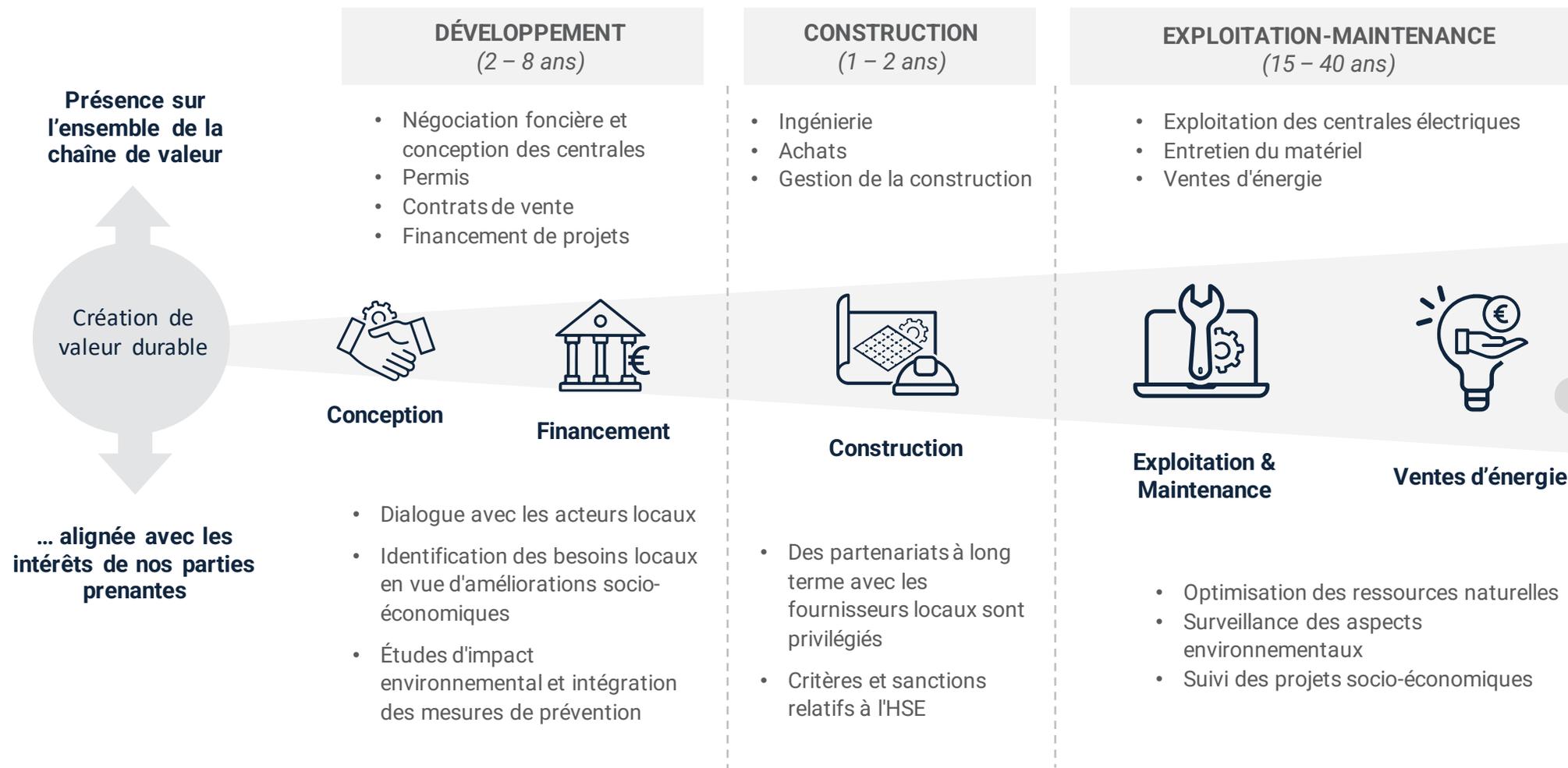
- **Développement** de projets renouvelables
- Ingénierie, Fourniture d'équipements et **construction**
- Exploitation et **maintenance**

Création de valeur à long-terme

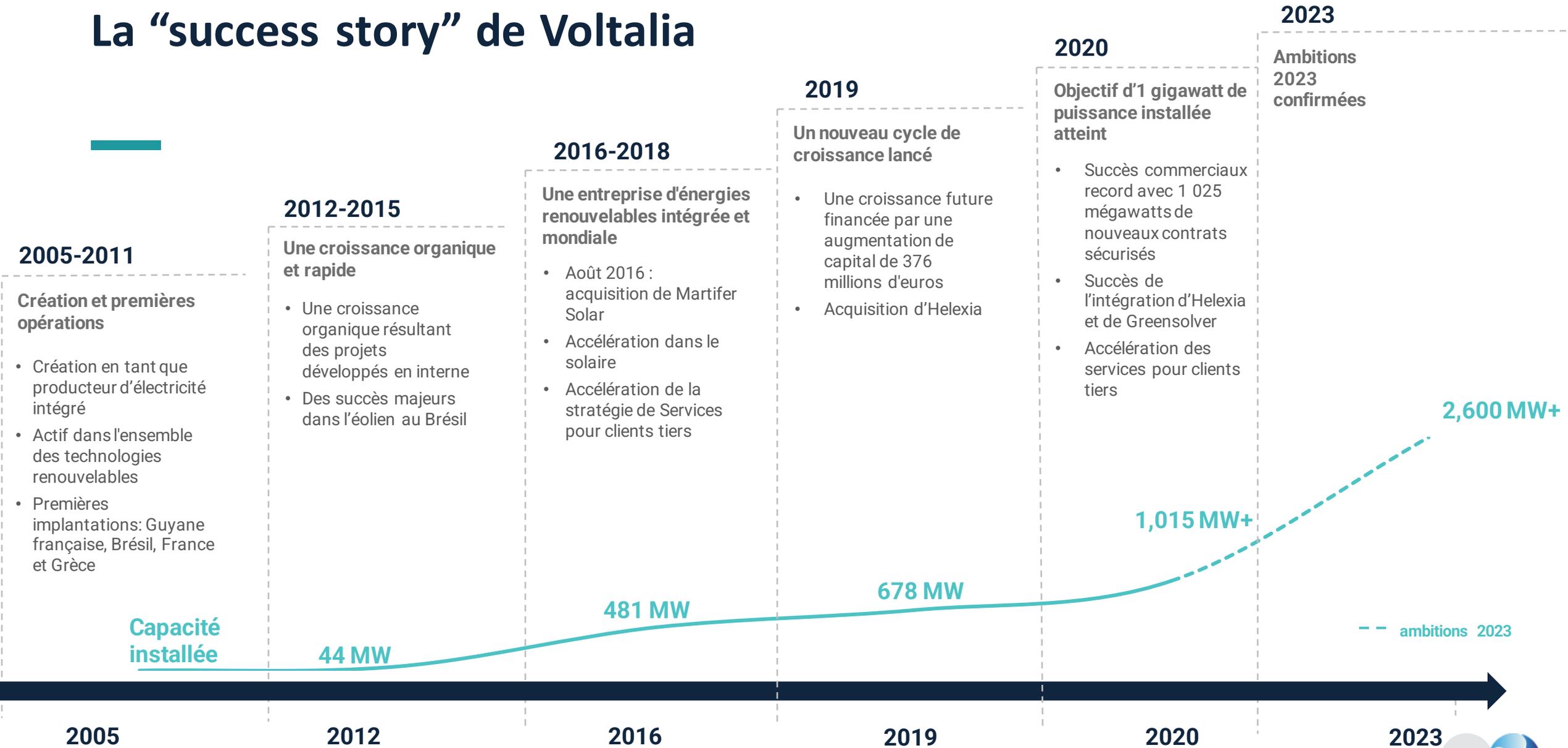
Création de valeur sur l'ensemble du cycle de vie des centrales



Une présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur



La "success story" de Voltalia



Présence mondiale

1,4 GW
en exploitation ou
construction

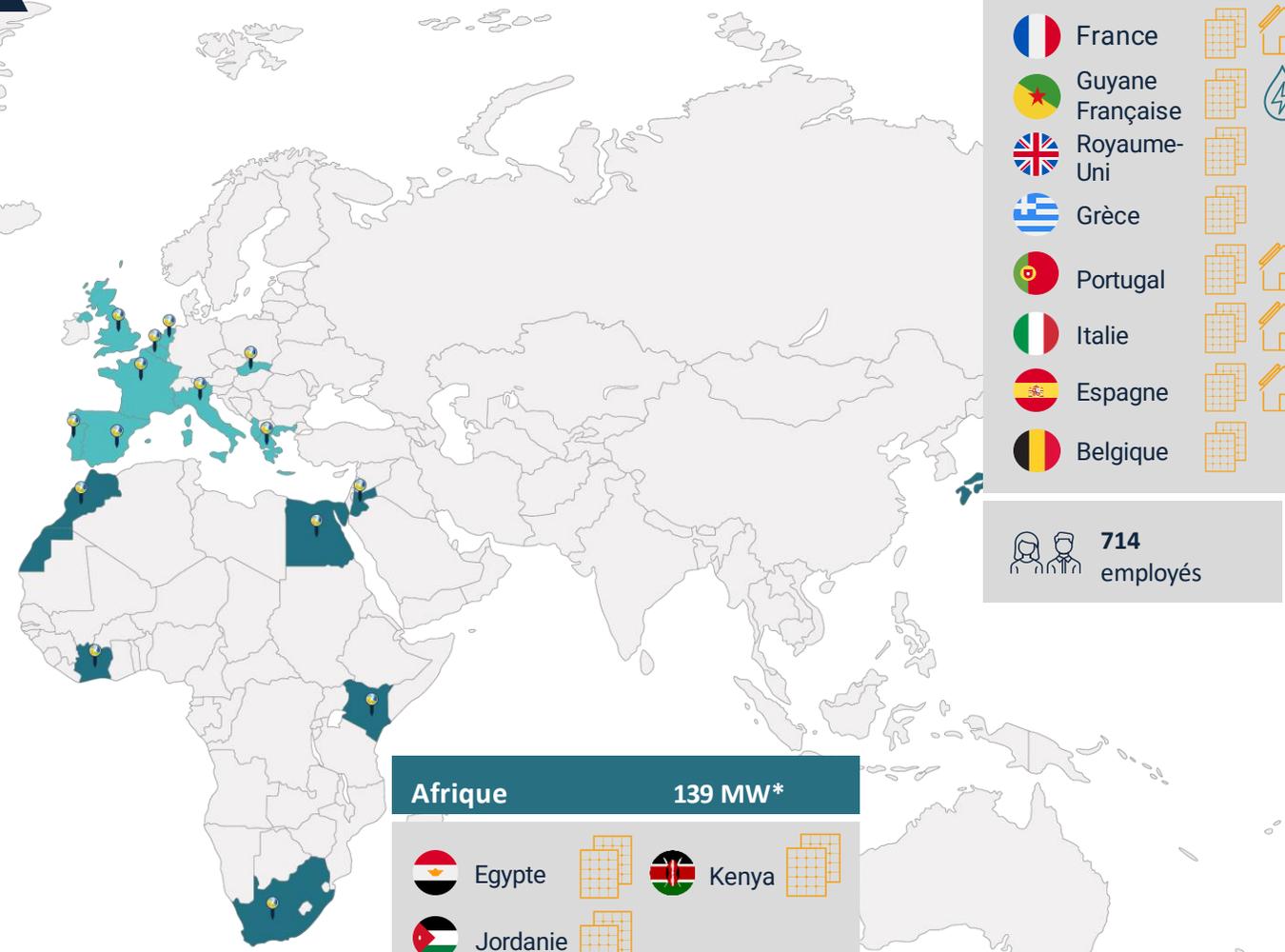
+1130
employés

Amérique Latine 933 MW*

Brésil  

222 employés **5,1 GW** pipeline

 Bureaux Voltalia
* En exploitation ou construction



Europe 292 MW*

- France     
- Guyane Française    
- Royaume-Uni 
- Grèce 
- Portugal   
- Italie   
- Espagne   
- Belgique 

714 employés **2,2 GW** pipeline

Afrique 139 MW*

- Egypte 
- Jordanie 
- Kenya 

102 employés **1,2 GW** pipeline



Serra Branca
au Brésil,
le plus grand
complexe solaire
et éolien au
monde

Facteur différenciant : une approche intégrée pour les grands clusters

Entièrement développé par Voltalia

Un potentiel de 2,4 GW: le plus grand complexe solaire et éolien au monde

- **40,000 hectares** de terrain sécurisé et des infrastructures de connexion en place pour **2,4 GW**
- **Des facteurs de charge éolien entre 50 à 55 %**

Construction et maintenance: réalisation d'économies d'échelle

Complexe d'une taille très importante permettant de générer des synergies et économies d'échelle entre les différentes centrales

- Cessions de certaines parties du complexe à des clients tiers
- Optimisation des terrains avec l'installation de **panneaux solaires au pied des éoliennes**

Réplication du modèle

- Lancement de la construction de Canudos (1 GW de potentiel)

Des partenaires de premier rang : Compagnies d'électricité, fonds d'infrastructures

Des étapes franchies en 2020

Mise en service de VSM 1 (163 MW) : pleine puissance en juin 2020

- ✓ Mise en service progressive de VSM 2 (128 MW) : pleine puissance en avril 2021
- ✓ Lancement de la construction de VSM 3 (152 MW) : premiers kilowattheures produits en avril 2021
- ✓ Cessions de 95 MW de projets prêts à construire à :
 - **Total Eren : 67 MW** avec des services de construction et de maintenance
 - **Toda : 28 MW** avec des services de construction et de maintenance



Facteur différenciant : leadership dans les « Corporate PPA »



- **Corporate PPA** : contrat long terme de vente d'électricité entre un producteur d'électricité et une entreprise qui consomme cette production
- **Un marché en forte croissance** : les entreprises veulent s'approvisionner en électricité verte et compétitive
- Voltalia est un **pionnier** au Brésil et en Grande Bretagne, et le **leader** des Corporate PPA en France
- Voltalia est un partenaire **attractif** : 100% vert, robuste financièrement et agile

Des partenaires de premier rang



Environ 600 MW de capacités signées en deux ans



Facteur différenciant : une approche intégrée créant des opportunités



Brésil

- D'un **développeur et propriétaire de projets** à un fournisseur de services en pleine croissance
- **732 MW de contrats de maintenance** remportés en 2020



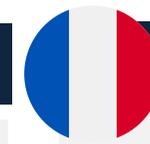
Albanie

- D'un acteur fournisseur de service de construction (7,5 MW) en 2018-2019 à...
- **...un développeur et propriétaire d'une centrale de 140MW** remportée en 2020...
- ... puis d'une **deuxième centrale de 100 MW** remportée en février 2021



Jordanie

- D'un **fournisseur de services « tout-en-un »** à...
- **...un détenteur de 2 centrales solaires** pour un total de 57 MW
- Des synergies **avec le hub solaire de Voltaia en Egypte**



France

- D'un développeur de projet à un prestataire de services en pleine croissance
- En 2020, **35 MW** de développement, de construction et d'entretien vendus à des tiers

La présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur est un atout clé pour accélérer le développement de l'entreprise





Temps forts 2020





2020 : Une année remarquable



Ventes d'énergie :
des performances robustes

1 GW

Puissance installée
fin 2020:
+ 337 MW sur l'année

1 GW

Nouveaux contrats
signés en 2020 :
une activité
commerciale record



Services :
un pilier de la création de valeur grâce
à l'accélération des ventes externes

180 MW

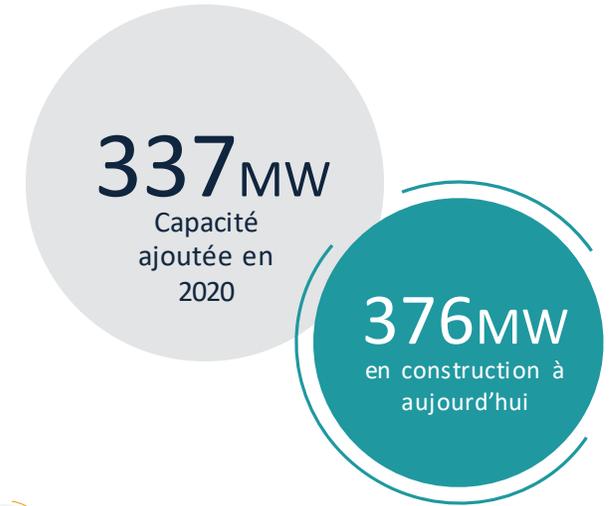
Projets vendus à
des clients tiers

2,4 GW

d'actifs sous gestion pour
compte de clients tiers



Les équipes de Construction soutiennent notre croissance



"VIDEO VSM2"



Les équipes de développement ont sécurisé de nombreux contrats

1 025 MW

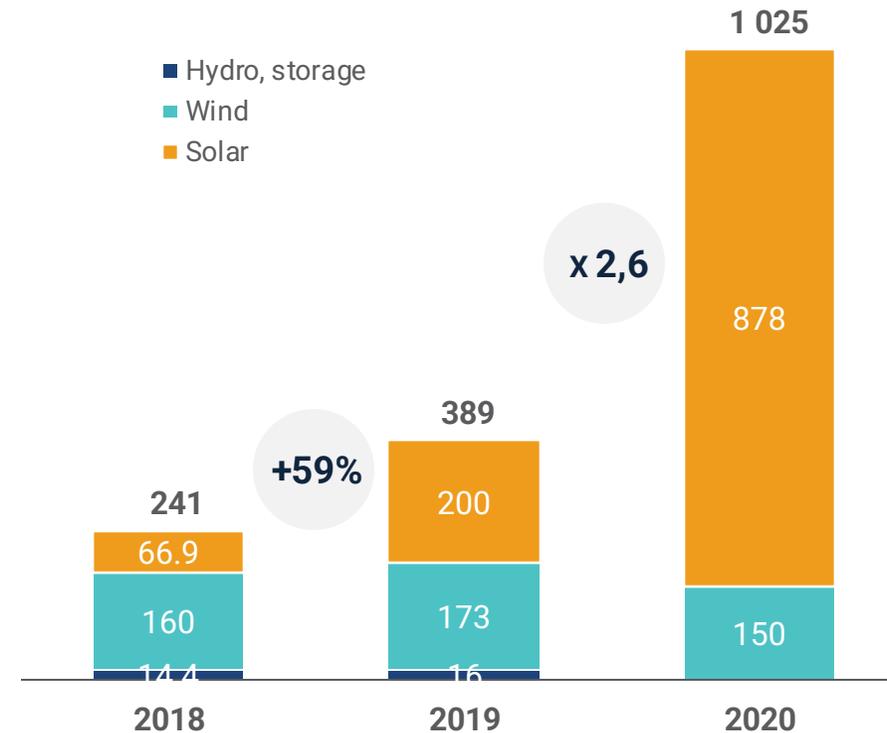
PPA sécurisés en 2020

dont 27 % de

Corporate PPA

Gain record de contrats de vente d'énergie en 2020

Chiffre record pour le **solaire** (en MW)



Focus sur le *Corporate PPA* signé au Royaume-Uni avec la *City of London*

Volta au Royaume-Uni

- Présence au Royaume-Uni depuis 2012 avec de solides acquis
- Développement, construction et maintenance de 22 fermes solaires ~193 MW

Objectifs de la City of London Corporation

- Réduire les émissions dans le cadre du plan d'action sur le climat de la ville (zéro émissions d'ici 2040)
- Réduire la facture énergétique (3 millions de livres) et les risques liés aux entreprises énergétiques appartenant aux autorités locales

Principales caractéristiques de la future centrale

- Construction d'une centrale solaire de 49,9 MW dans le Dorset
- Fournira plus de 50% de l'électricité consommée par la City Corporation (siège de Guildhall, trois marchés de gros et le centre des arts Barbican)
- Contrat d'une durée de 15 ans
- Prix indexé sur l'inflation

1er *Corporate PPA* entre une autorité publique britannique et une entreprise

Alimenter en énergie renouvelable le quartier financier de Londres : la City



Partenariat: IKEA et Voltalia démocratisent l'accès à l'énergie solaire en France



Service clé en main d'installation de panneaux solaires pour les particuliers

Proposer un parcours client simple

- Des conseillers Voltalia pour accompagner le client de la conception du projet jusqu'à la finalisation de l'installation
- Des prix compétitifs : une solution rentabilisée en 7 à 10 ans en moyenne

Pourquoi ce partenariat ?

- Faire bénéficier les clients de IKEA du savoir-faire de Voltalia dans le domaine de la production d'électricité d'origine solaire
- Un pas supplémentaire dans l'engagement de Voltalia en faveur de la transition énergétique destinée au plus grand nombre



Les équipes **Exploitation et maintenance** assurent et optimisent la production des centrales électriques 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

- Prévention et correction
- Rapports de maintenance
- Gestion des stocks et conseils techniques
- Ré-ingénierie et optimisation
- Systèmes multi-technologies et non intrusifs
- Service complet de gestion des actifs
- Équipes locales sur le terrain
- Mise à niveau et modernisation des actifs

Greensolver
creating value

Acquisition en
2020, une
intégration réussie

Nouveaux
contrats de maintenance de
centrales éoliennes
95 MW

TOTAL eren
TODA

3,4 GW
de centrales en
exploitation*

*pour compte propre et compte de tiers



Des acquisitions ciblées pour intégrer des savoir-faire spécifiques et prometteurs

 Accélération majeure	
18 mois après l'acquisition	
Capacité installée	+63 % à 83 MW
Portefeuille de projets signés	x3,2 à 162 MW
Expansion internationale	Nouvelles implantations en Espagne, au Maroc et au Brésil
Nombre de collaborateurs	146 équipiers (+90 %)
Chiffres clés 2020	Revenus : 22,6 millions d'euros Marge d'EBITDA : 47 %

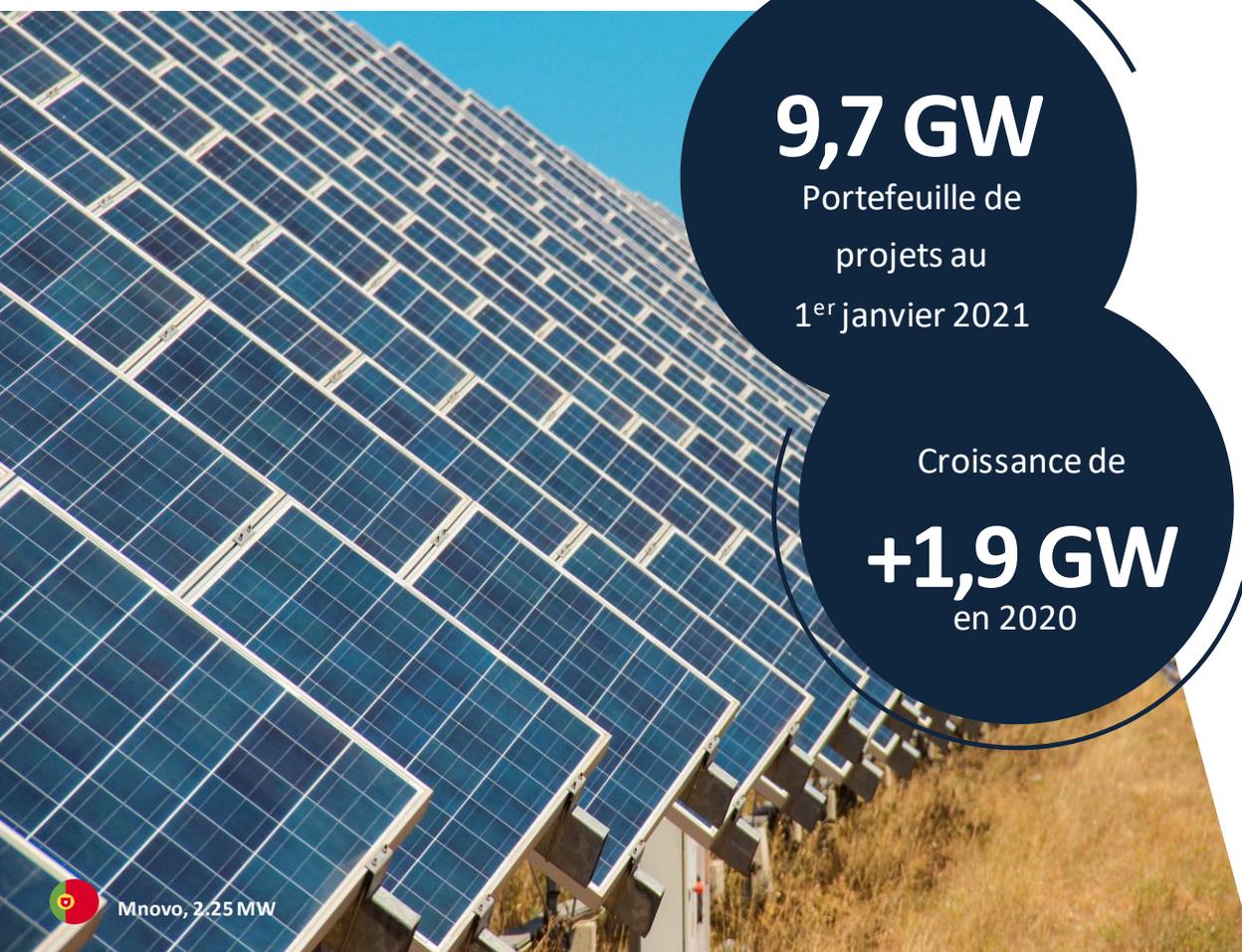
 Premiers résultats	
10 mois après l'acquisition	
Activités principales	Services techniques, administratifs et contractuels (gestion d'actifs)
Portefeuille de projets signés	+23 %
Expansion internationale	Nouvelles implantations au Portugal et en Grèce
Nombre de collaborateurs	38 équipiers (+12 %)
Chiffres clés 2020	Contribution positive à l'EBITDA



Faits marquants depuis le 1^{er} janvier 2021



De solides perspectives de croissance



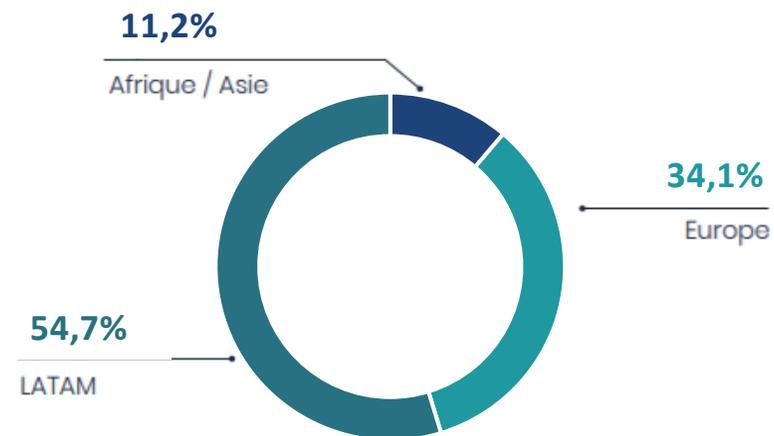
9,7 GW

Portefeuille de projets au
1^{er} janvier 2021

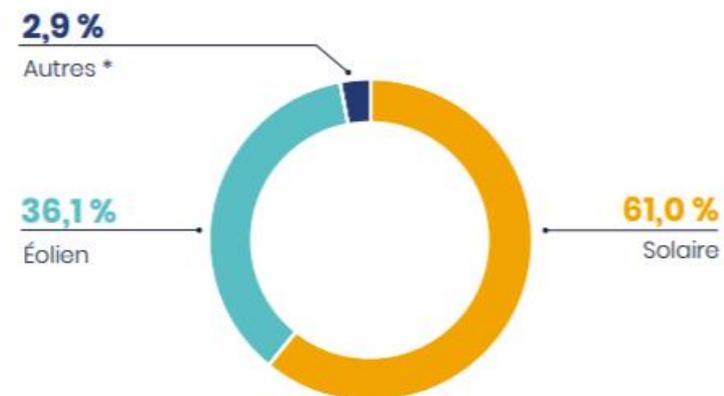
Croissance de
+1,9 GW
en 2020

Répartition du portefeuille de projets en développement

Par zone géographique :



Par technologie :



* Hydroélectricité, biomasse, stockage, hybride



Exemples de projets dont la construction a débuté aux T1 et T2 2021



Projet Canudos – 99,4 MW

Ouverture d'un nouveau complexe éolien avec un potentiel d'1 GW dans l'Etat de Bahia au Brésil

- ✓ Lancement de la construction de Canudos 1: 99,4 MW
- ✓ Contrat de vente d'électricité de 20 ans signé avec CEMIG
- ✓ Mise en service estimée : premier semestre 2022

Voltalia réplique les facteurs clés de succès de Serra Branca : régimes de vents excellents, connexion au réseau et économies d'échelle



Projet Hallen BESS – 32 MW

Lancement de la construction d'une centrale de stockage par batteries au Royaume-Uni

- ✓ Une centrale de stockage de 32 MW par batteries lithium-ion
- ✓ Située près de la ville de Bristol dans la région d'Avonmouth
- ✓ Mise en service estimée : premier trimestre 2022

Voltalia va contribuer à la stabilité du réseau électrique britannique, dans un contexte de transition croissante de l'utilisation des énergies renouvelables



Le projet Spitalla en Albanie, une nouvelle illustration des synergies générées par notre modèle intégré



Projet Spitalla – 100 MW

Après Karavasta en 2020 (140 MW), Voltalia remporte Spitalla, une nouvelle concession de 30 ans

- ✓ Voltalia sera le développeur, constructeur et exploitant de cette nouvelle centrale solaire de 100 MW
- ✓ Située sur la côte Adriatique, à quelques dizaines de kilomètres de Karavasta
- ✓ Potentiel de rayonnement solaire excellent
- ✓ Mise en service estimée : 2023

Prestataire de services depuis 2018 en Albanie (construction et maintenance), Voltalia a développé une excellente connaissance du pays et de ses enjeux énergétiques avant de s’y implanter en tant que producteur indépendant d’électricité

Karavasta en bref

Une concession de 30 ans remportée en 2020 pour la construction d’une centrale solaire de 140 mégawatts, **la plus importante des Balkans occidentaux**



LA CESSION DE VSM 2 ET VSM 4 AU SEIN DU COMPLEXE DE SERRA BRANCA : une transaction illustrant la stratégie de Voltalia

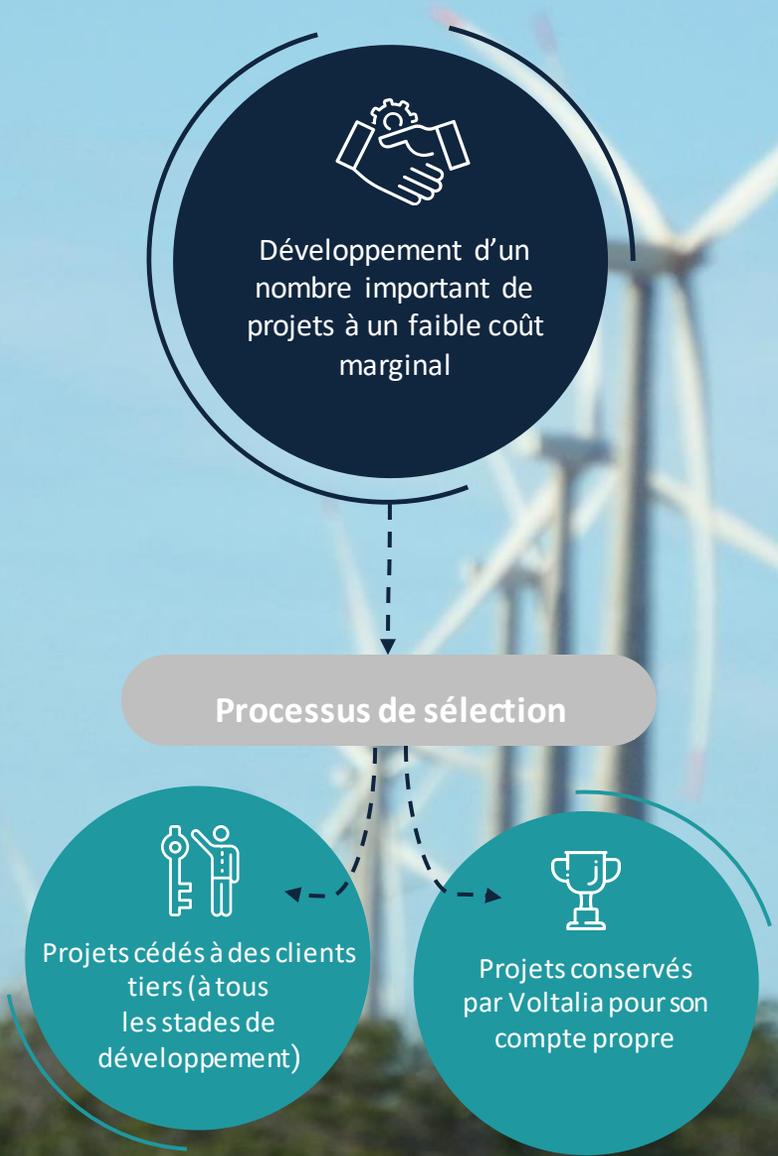


5,1 GW
Portefeuille de projets brésiliens au 31.12.2020

La Transaction

- ✓ Périmètre: 187 MW (VSM2 et VSM 4)
- ✓ Acquéreur : COPEL, une compagnie d'électricité leader de son marché au Brésil et un partenaire de longue date de Voltalia
- ✓ Une cession effective au 30 novembre 2021*
- ✓ Vente de services de construction et de maintenance dans la durée

Propriété	Technologie	Statut	Capacité (en MW) avant transaction	Capacité (en MW) Après transaction
Développé et appartenant à Voltalia	Eolien	Exploitation	624	496
Développé et vendu par Voltalia	Eolien	Exploitation	273	401
Sous-total			897	897
Développé et appartenant à Voltalia	Eolien	En construction	187	128
Développé et vendu par Voltalia	Eolien	En construction	301	360
Sous-total			488	488
Développé et appartenant à Voltalia	Solaire	Prêt à construire avec PPA	576	576
Développé et vendu par Voltalia	Solaire & Eolien	En développement	~500	~500
Total			~2 400	~2 400



* Date prévue de la levée de toutes les conditions préalables



Nouvelles technologies : le stockage par batteries et l'agrivoltaïque



Toco, le plus grand complexe de stockage par batteries en France

Éléments clés

- 25,7 MWh en exploitation et sécurisé
 - La centrale Mana Stockage de 13 MWh
 - Une unité de stockage de 2,9 MWh adossée à la centrale solaire de Savane des Pères (3,8 MW)
 - Une unité de stockage de 0.6 MWh adossée à la centrale biomasse de Cacao (5,1 MW)
 - Une unité de stockage 9,3 MWh adossée à la centrale solaire Sable blanc (5MW), remportée le 10 mai 2021

Pourquoi développer le stockage ?

- Améliorer le niveau de prédictibilité et de stabilité de la production électrique
- Réduire les coûts et les émissions de CO2 en limitant le recours aux énergies fossiles

Voltalia met en service sa première centrale agrivoltaïque

Éléments clés de la centrale agrivoltaïque de Cabanon

- 3 MW en exploitation: plus de 4 000 personnes alimentées en énergie renouvelable
- Terrain de 4,5 hectares

Pourquoi développer l'agrivoltaïque ?

- Permet d'optimiser l'usage des sols avec une activité agricole située sous les panneaux solaires
- Un modèle qui combine agriculture et énergie renouvelable



Résultats financiers 2020 et T1 2021



Chiaromonte Guli, 4 MW



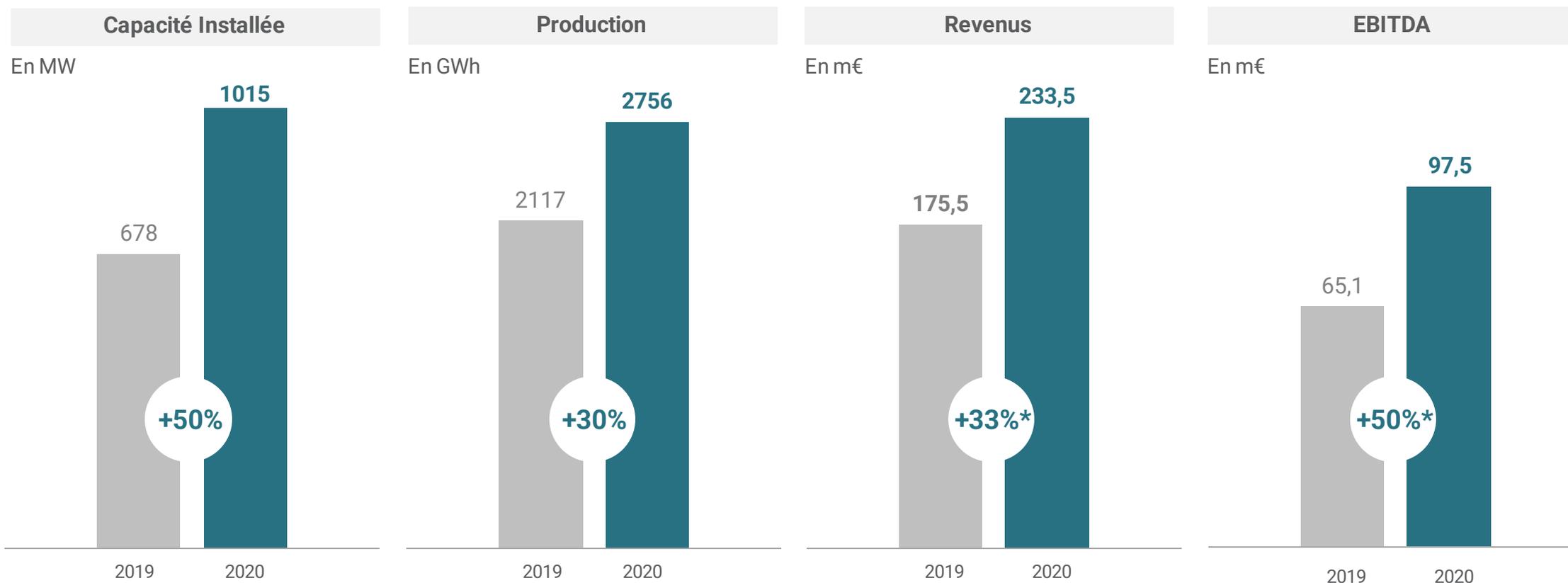
Performance 2020

233,5
millions d'€
de revenus

97,5
millions d'€
d'EBITDA
(41,7% marge d'EBITDA)



2020, UNE ANNEE REMARQUABLE ...



... dans un contexte incertain

*a taux de changes constants



Ventes d'Énergie : croissance des revenus et de l'EBITDA

Forte augmentation des revenus, en hausse de 32,5 millions d'euros, grâce à l'augmentation de la capacité installée (+337 MW), l'effet année pleine des centrales entrées en exploitation dans le courant de l'exercice précédent, la consolidation sur 12 mois d'Helixia et la consolidation sur 4 mois des centrales solaires acquises en Jordanie (57MW)

Fort impact de change : la dépréciation du BRL de 33% a eu un impact négatif de 34,5 millions d'euros sur les revenus vs. 2019

L'EBITDA (+33 % à taux de change courant, +62 % à taux de change constant) a progressé plus rapidement que les revenus, grâce à un meilleur contrôle de la structure des coûts, qui a conduit à une marge d'EBITDA de 62%, en progression de 3,6 pts vs. 2019

Moins de ressources et des retards de construction: la baisse de la ressource globale a entraîné un impact de -3,6 millions d'euros sur l'EBITDA vs. 2019 et un impact de -11,1 millions d'euros sur l'EBITDA par rapport à la ressource éolienne moyenne (dont au S2 2020 -3,3 millions d'euros au Brésil et -3,6 millions d'euros au total). Les retards de construction ont été partiellement compensés par des dommages pour un montant de 7,2 millions d'euros pour l'ensemble de l'année.

Retraités de l'impact de change:



En millions d'euros (avant éliminations)			Variations	
	2020	2019	%	@cc*
Production (GWh)	2 756	2 117	+30 %	+30 %
Revenus	163,1	130,6	+25 %	+51 %
EBITDA	100,9	76,1	+33 %	+62 %
Marge d' EBITDA	62 %	58 %	+3,6 pts	+4 pts

CC : à taux de changes constants



 Six Hills, 18.7 MW



Services : un contributeur durable à la croissance et à l'EBITDA, grâce aux clients tiers

En millions d'euros (avant éliminations)			Variation	
	2020	2019	%	@cc*
Revenus	136,5	144,2	- 5 %	- 1 %
<i>Dont revenus internes</i>	66,1	98,5	- 33 %	- 31 %
<i>Dont revenus externes</i>	70,4	45,7	+ 54 %	+ 62 %
EBITDA	11,6	11,7	- 1 %	+ 20 %
Marge d' EBITDA	8,5%	8,1%	+ 0,4 pt	+ 1,9 pts

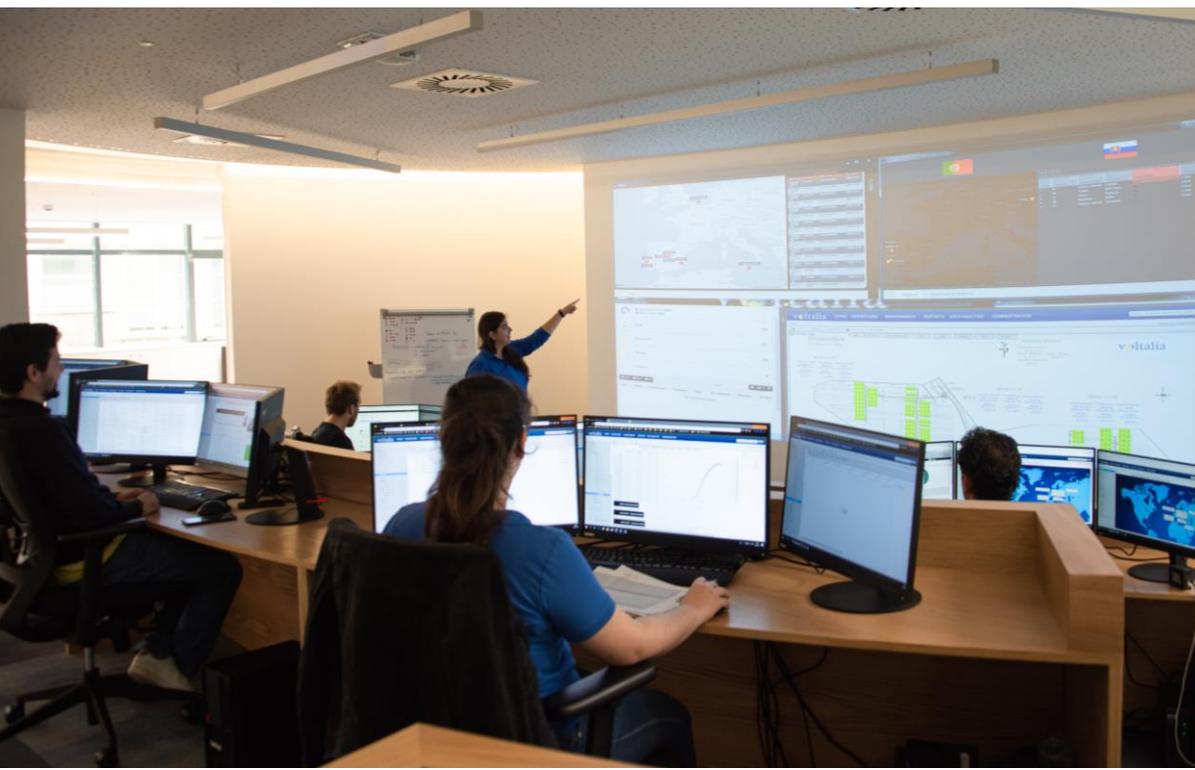
*@cc: à taux de change constants

Baisse des revenus internes mais croissance des revenus externes, avec une évolution positive de l'EBITDA et une augmentation de la marge d'EBITDA grâce à la contribution des Services aux clients tiers

Développement, Construction & Fournitures d'équipements (84% des revenus des Services): baisse des revenus (-5 % à taux de change constant) mais une marge d'EBITDA à deux chiffres, en ligne avec les attentes du Groupe:

- **baisse de l'activité interne** (vs forte contribution de Cacao et Râ solar en 2019)
- **hausse de l'activité pour clients tiers** : cession de projets à construire pour un total de 180 MW au Brésil (Total-Eren, Stoa et Toda) ainsi qu'en France (Siloé Infrastructures), et contrats de construction au Portugal, Burundi et Brésil

Exploitation & Maintenance (16 % des revenus des Services): augmentation des ventes, incluant la contribution de Greensolver, mais une marge d'EBITDA inférieure au seuil de rentabilité, réduisant légèrement la rentabilité globale des Services



Résultat net part du Groupe à 7,9 millions d'euros: + 71 %

En millions d'euros IFRS	2020	2019	VAR	VAR. @CC**
EBITDA avant éliminations et éléments corporate	112,6	87,9	+28 %	+56 %
Éliminations et éléments corporate	(15,1)	(22,8)	-33 %	-33 %
EBITDA* après éliminations	97,5	65,1	+50 %	+88 %
Marge d'EBITDA	42%	37%	+5 pts	+8 pts
Amortissements, dépréciations et provisions	(53,6)	(29,5)	+82 %	+105 %
Résultat opérationnel (EBIT)	43,7	35,6	+23 %	+73 %
Résultat financier	(32,7)	(27,8)	+18 %	+44 %
Impôts et résultats des sociétés mises en équivalence	(3,8)	(5,0)	-25 %	+9 %
Intérêts minoritaires	0,7	1,8	-62 %	-48 %
Résultat net (part du Groupe)	7,9	4,6	+71 %	X3,7

EBITDA : augmentation de 32,3 millions d'euros, augmentation de la marge **d'EBITDA de +5pts** : évolution positive de l'activité, baisse des coûts malgré l'augmentation de l'activité et amélioration des services

Amortissements, dépréciations et provisions augmentent de 24,1 millions d'euros (+82%): mise en service de nouvelles centrales et effet année pleine des centrales entrées en exploitation en 2019, consolidation en année pleine d'Helexia et fort effet de base

Frais financiers en hausse de 18%, en légère augmentation par rapport à la nouvelle capacité mise en service. Les nouveaux tirages et la consolidation en année pleine d'Helexia sont partiellement compensés par la baisse des taux d'intérêt au Brésil

Résultat net (part du Groupe) s'élève à 7,9 millions d'euros, en hausse de 3,3 millions d'euros (x3,7 à taux de changes constants)



L'effet de conversion EUR/BRL allège le bilan

En millions d'euros IFRS	2020	2019	VAR
Goodwill	80,2	86,5	-6,3
Immobilisations incorporelles	200,2	169	+31,2
Immobilisations corporelles	1 073,3	897,6	+175,7
Trésorerie et équivalent de trésorerie	220,1	269,7	-49,6
Autres actifs (<i>courants et non-courants</i>)	205,1	155,0	+50,1
Total actifs	1 778,9	1 577,8	+201,1
Capitaux propres, part du Groupe	640,4	731,9	-91,5
Intérêts minoritaires	55,8	51,3	+4,5
Total Dette Financière	839,3	656,2	+183,1
Autres passifs (<i>courant et non-courants</i>)	243,4	138,4	+105,0
Total passif	1 778,9	1 577,8	+201,1

Total des actifs en hausse de +13% et de +34% hors effet de change Une trésorerie solide et un endettement faible

Les actifs immobilisés (immobilisations corporelles et incorporelles) s'élèvent à 1 273,5 millions d'euros, en hausse de 19,4 % vs. 2019 malgré un fort impact de change.

Une trésorerie solide qui s'établit à 220,1 millions d'euros, soit une baisse de 22,8 millions d'euros hors effet de change :

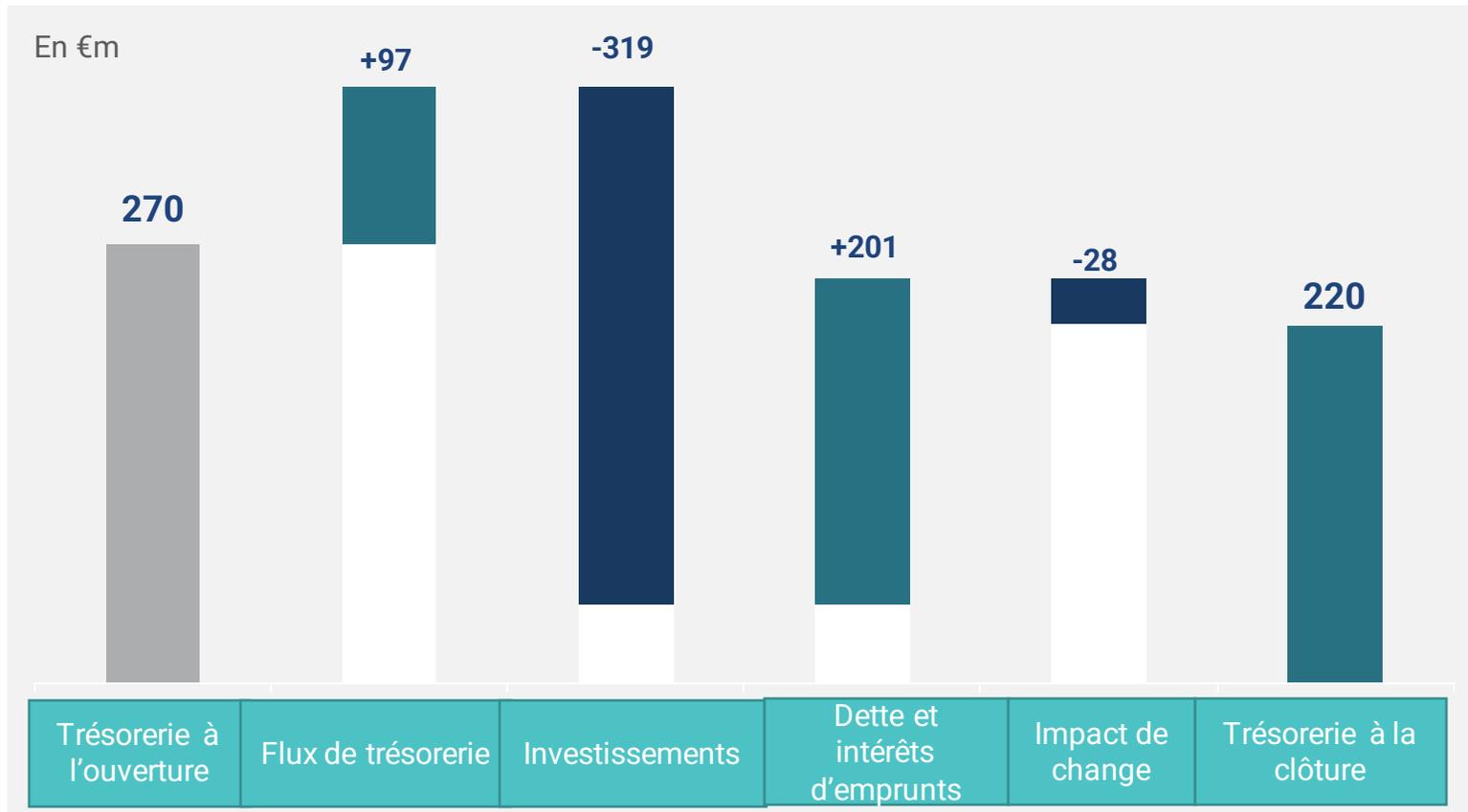
- La trésorerie a été utilisée pour reporter les tirages de financements de projets à long terme, ce qui a permis de réduire la charge d'intérêts

Dette modérée de 839,3 millions d'euros (dette projet à 81 %), en hausse de 28 % :

- Augmentation limitée due à la dépréciation du BRL
- Faible taux d'endettement de 47%*



Une trésorerie solide





**Une situation financière
très saine**

Effet de levier contenu et flexibilité financière

La dette sera entièrement remboursée par les contrats long terme

Durée résiduelle des contrats

17
ans

Maturité de la dette projet

13,4
ans

Faible taux d'endettement*

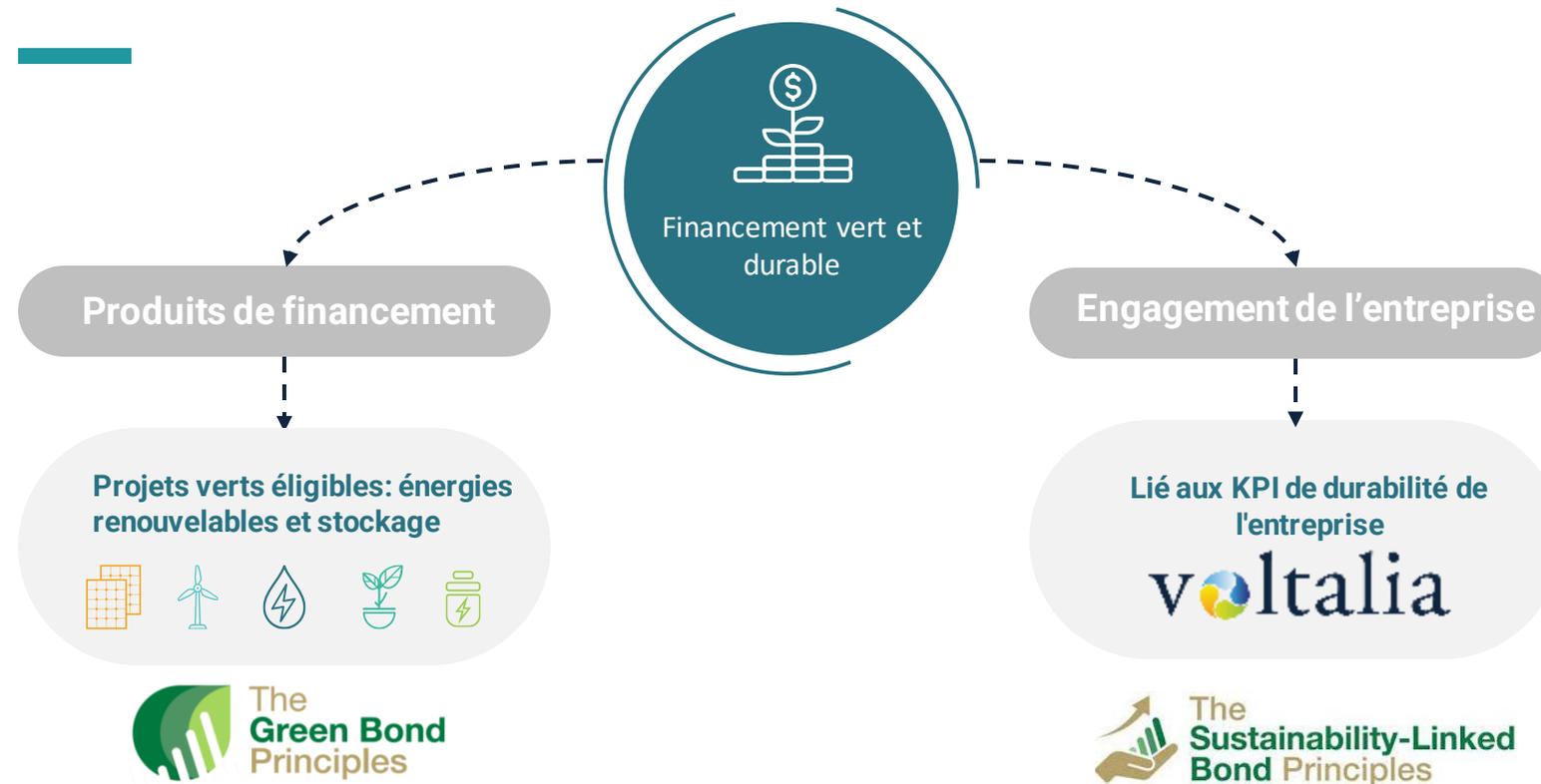


- Les fonds propres nécessaires aux ambitions de croissance de 2023 sont entièrement financés par l'augmentation de capital de 2019
- Dette nette de 839 millions d'euros, levier modéré, 125 millions d'euros de facilités de lignes de crédit renouvelables non-utilisés
- 200 millions d'euros d'obligations convertibles vertes émises en 2021

*Chiffre 2020 : dette financière – Trésorerie / (fonds propres + dette financière- Trésorerie)



Nouveau cadre de financement vert et durable



Obligation convertible verte inaugurale (janvier 2021)

- Montant nominal : ~ 200 M €
- Maturité : 2025
- Coupon : 1,0% p.a.
- Prime de conversion : 37,5% au-dessus du prix de référence
- Prix de référence : 23,15 €
- Dilution maximale potentielle : 6,6%
- Période de blocage : 90 jours

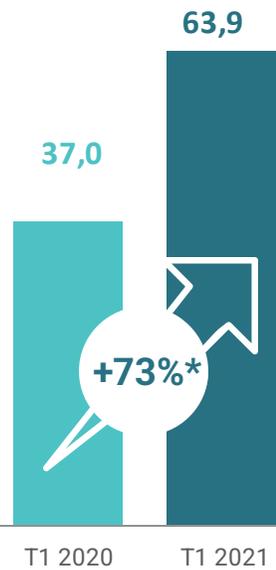
Aligner nos activités et le financement des énergies renouvelables avec les engagements et les valeurs de développement durable de l'entreprise



Chiffres clés du T1 2021

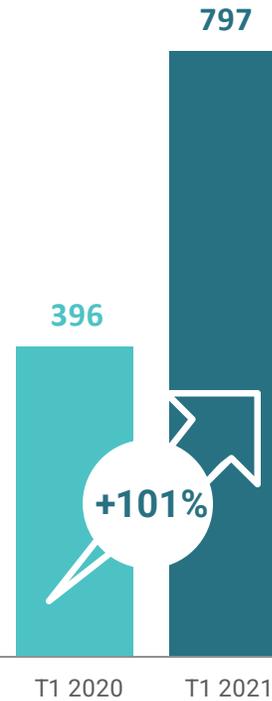
Revenus

En millions d'euros



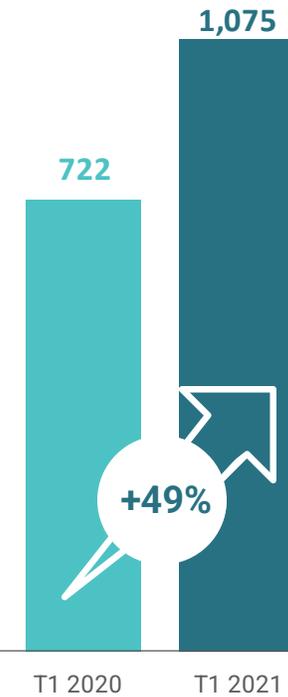
Production

En GWh



Puissance Installée

En MW



*A taux de change constants



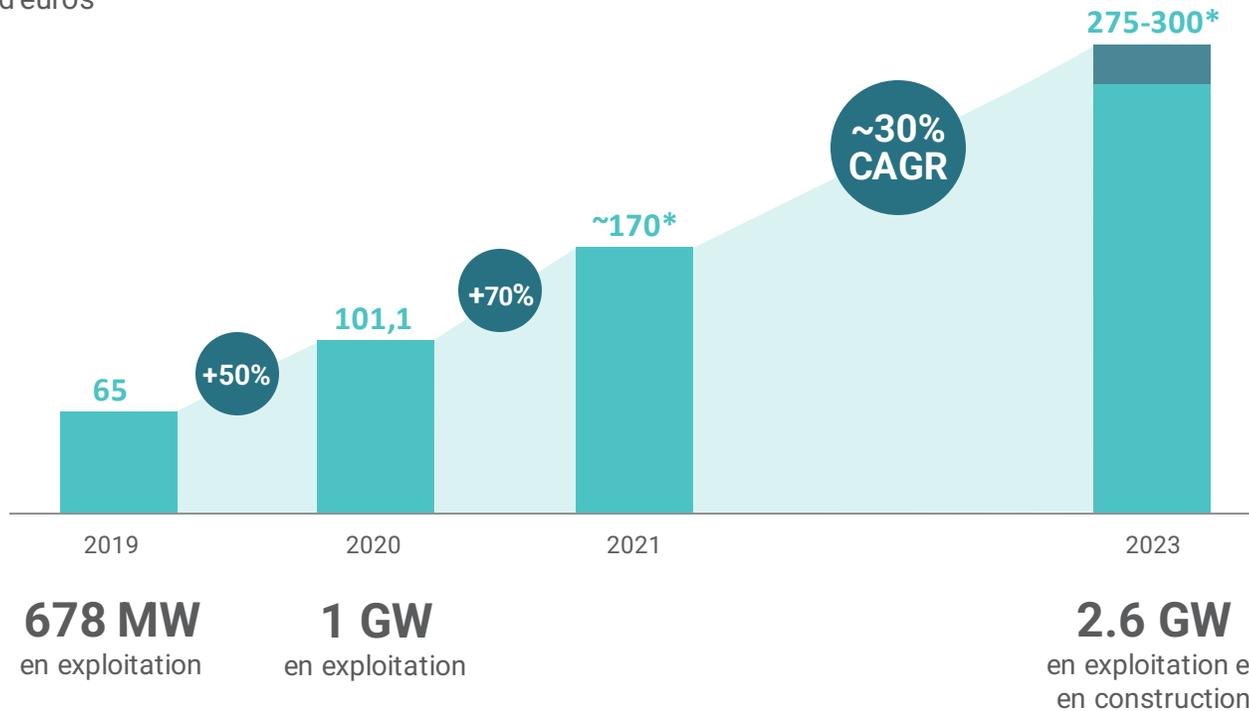
Perspectives



Trajectoire de croissance forte de l'EBITDA

Objectif 2021 et ambition 2023 confirmés

En millions d'euros



Hypothèses pour 2021 et 2023

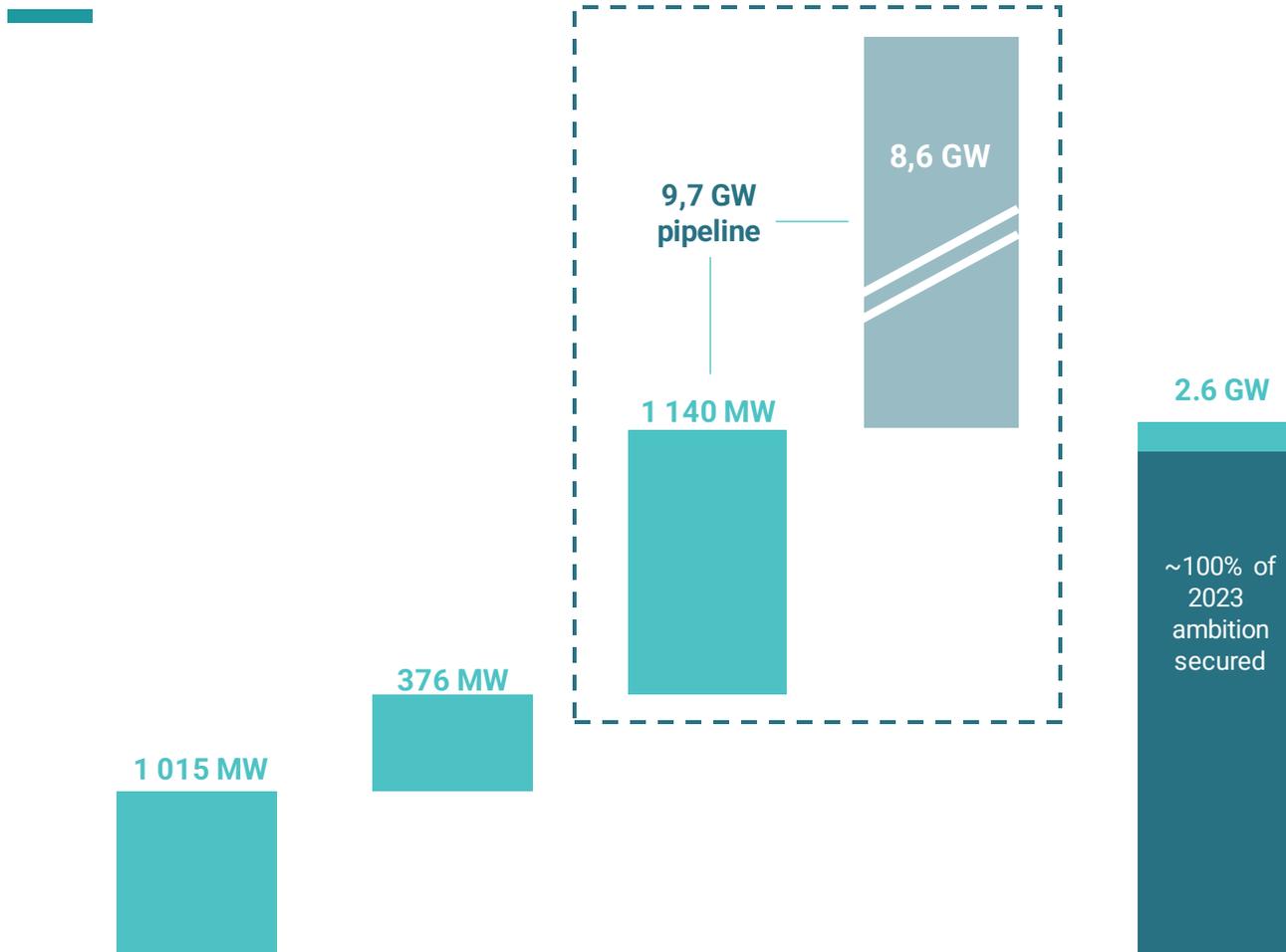
Ressource éolienne/solaire/hydraulique égale à la moyenne de très long terme
Et un taux EUR/BRL de 6,3

* EBITDA normalif. " Normatif" : avec une ressource éolienne/solaire/hydraulique égale à la moyenne de très long terme et un taux EUR/BRL de 6,3

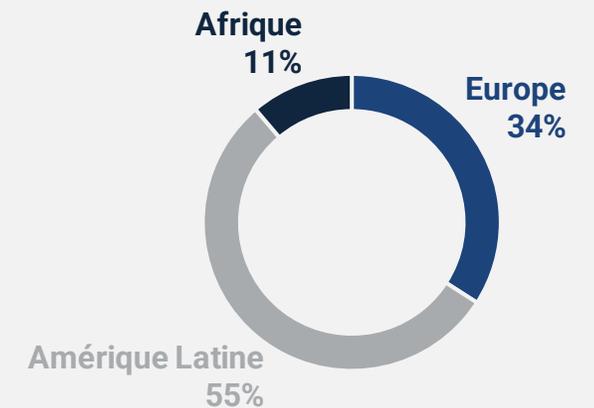
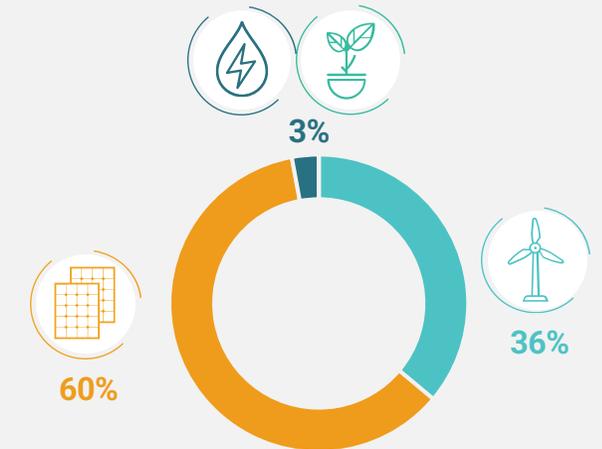


Trajectoire de croissance forte de l'EBITDA

Objectif 2021 et ambition 2023 confirmés



Pipeline de 9,7 GW



*Données à aujourd'hui

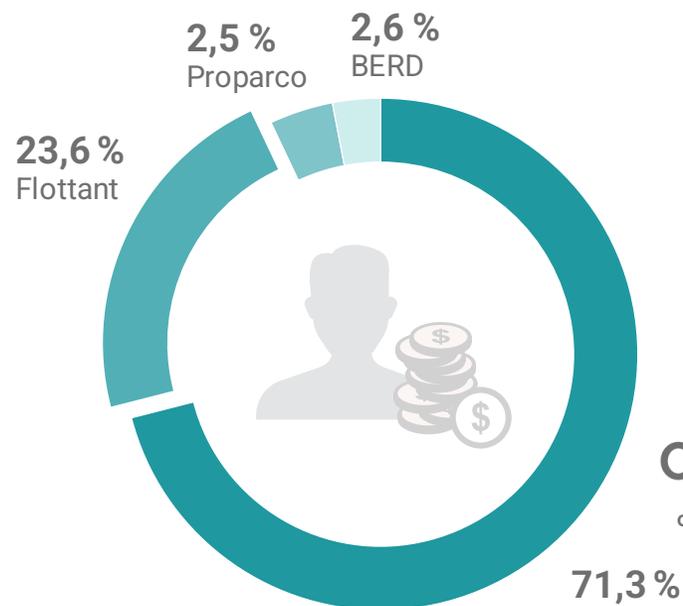
* EBITDA normatif." Normatif" : avec une ressource éolienne/solaire/hydraulique égale à la moyenne de très long terme et un taux EUR/BRL de 6,3



Un actionnariat solide

Voltalia est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment A (FR0011995588 - VLTSA) et fait partie des indices Enternext Tech 40 et CAC Mid & Small.

Voltalia fait également partie du Gaïa-Index, un indice pour les valeurs moyennes socialement responsables



CREDEV
CREATING FOR PEOPLE

Société d'investissement
de la famille Mulliez
fondée en 2002



Parcours boursier depuis l'augmentation de capital du 15 juillet 2019 (cours de clôture)



Questions- Réponses



Rapports des commissaires aux comptes



Les rapports des commissaires aux comptes

Pour la partie ordinaire de l'Assemblée générale

- Rapport sur les comptes annuels (1ère résolution)
- Rapport sur les comptes consolidés (2ème résolution)
- Rapport sur les conventions réglementées (4-5-6ème résolutions)

Pour la partie extraordinaire de l'Assemblée générale

- Rapport sur la réduction du capital (18ème résolution)
- Rapport sur l'émission de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (20ème, 21ème, 22ème, 23ème, 26ème, 27ème, 28ème, 29ème résolutions)
- Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (24ème et 25ème résolutions)
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (30ème résolution)
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (31ème résolution)
- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne groupe (33ème résolution)



Rapport sur les comptes annuels (1^{ère} résolution)

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- Titres de participation et créances rattachées à des participations ;
- Stocks et encours.

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

Vérifications du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.



Rapport sur les comptes consolidés (2^{ème} résolution)

Opinion

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- Comptabilisation et évaluation des projets en développement et des centrales en construction ;
- Evaluation du chiffre d'affaires lié aux ventes d'énergie au Brésil ;

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

Vérifications du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



Rapport sur les conventions réglementées (4-5-6^{ème} résolutions)

Objet

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements des exercices antérieurs non soumis à l'approbation d'une précédente assemblée générale

- Convention de prestation de service par la société FGD S.P.R.L. ;
- Convention de prestations de services avec la société THE GREEN OPTION ;
- Convention de prestations de services avec la société CREADEV.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- Convention de prestations administratives conclue avec LA FAYE ENERGIE SAS ;
- Couverture d'assurance chômage dans le cadre du mandat de directeur général ;
- Convention de gestion de trésorerie avec La Faye Energies du 8 janvier 2007.

Sans exécution au cours de l'exercice écoulé

- Convention de prestation de service avec la société THE FOREST INITIATIV.



Rapports sur les résolutions à titre extraordinaire

Résolutions ayant fait l'objet de rapports spécifiques de notre part :

Délégations données au Conseil d'administration

- Rapport sur la réduction du capital (18ème résolution) Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.
- Rapport sur l'émission de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription (20ème, 21ème, 22ème, 23ème, 26ème, 27ème, 28ème, 29ème résolutions) Par ailleurs, le rapport du conseil d'administration appelle de notre part l'observation suivante: Ce rapport vous propose, au titre de la vingt-troisième résolution, de fixer le prix d'émission des titres qui seraient émis en vertu des délégations visées aux vingt-et-unième et vingt-deuxième
 - i. Pour autant, ce rapport ne justifie pas la décote potentielle maximale de 20% par rapport au cours de bourse et laisse à la discrétion du conseil d'administration le soin de définir une formule de calcul pouvant servir à la détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre sans en définir les modalités. En conséquence, nous ne pouvons donner notre avis sur les modalités de calcul de ce prix d'émission.
 - ii. Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des vingtième, vingt-septième et vingt-huitième résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur les choix des éléments de calculs de ce prix d'émission.
- Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (24ème et 25ème résolutions) Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part les observations suivantes :
 - i. Ce rapport n'a pas justifié la décote potentielle maximale de 20% par rapport au cours de bourse et laisse à la discrétion du conseil d'administration le soin de définir une formule de calcul pouvant servir à la détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre sans en définir les modalités. En conséquence, nous ne pouvons donner notre avis sur les modalités de calcul de ce prix d'émission.
 - ii. Par ailleurs, comme indiqué dans le rapport du conseil d'administration, la suppression du droit préférentiel de souscription serait faite au profit des catégorie de personnes mentionnées ci-dessus. Cette description ne nous paraît pas de nature à répondre aux dispositions de l'article L. 225-138 du code de commerce prévoyant la possibilité de réserver l'augmentation du capital à des catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées, dans la mesure où le conseil d'administration ne fixe pas de manière suffisamment précise les critères d'identification de la catégorie à laquelle appartiennent les bénéficiaires de l'émission envisagée.
 - iii. Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.
- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne groupe (33ème résolution) Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.



Rapports sur les résolutions à titre extraordinaire

Résolutions ayant fait l'objet de rapports spécifiques de notre part :

Autorisations données au Conseil d'administration

- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (30ème résolution) Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.
- Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (31ème résolution) Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.



Résolutions et résultats des votes



Présentation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
1ère résolution [AGO] : approbation des <u>comptes sociaux annuels</u>	119 893 484	99,94 %	Adoptée
2ème résolution [AGO] : approbation des <u>comptes consolidés annuels</u>	119 945 578	99,98 %	Adoptée
3ème résolution [AGO] : affectation du résultat de l'exercice clos	119 945 049	99,98 %	Adoptée



Examen des conventions réglementées

(art, L. 225-38 et suivants du code de commerce)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
4ème résolution [AGO] : approbation du renouvellement de la <u>convention de prestations de services</u> conclue avec la société <u>Creadev</u> (administrateur de la Société)	10 167 502	51,50 %	Adoptée
5ème résolution [AGO] : approbation du renouvellement de la <u>convention de prestations de services</u> conclue avec la société <u>FGD S.P.R.L.</u> (administrateur intéressé, Monsieur Robert Dardanne)	110 517 244	92,12 %	Adoptée
6ème résolution [AGO] : approbation du renouvellement de la <u>convention de prestations de services</u> conclue avec la société <u>The Green Option</u> (administrateur de la Société)	110 517 274	92,12 %	Adoptée



Composition du conseil d'administration

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
7ème résolution [AGO] : renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Laurence Mulliez venant à expiration à l'issue de la présente assemblée	116 347 146	96,98 %	Adoptée
8ème résolution [AGO] : renouvellement du mandat d'administrateur de la société The Green Option venant à expiration à l'issue de la présente assemblée	112 278 364	93,59 %	Adoptée
9ème résolution [AGO] : renouvellement du mandat d'administrateur de la société Creadev venant à expiration à l'issue de la présente assemblée	108 160 485	90,16%	Adoptée
10ème résolution [AGO] : non-renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Eveline Tall venant à expiration à l'issue de la présente assemblée	119 938 056	99,98 %	Adoptée
19ème résolution [AGE] : renouvellement du mandat de Monsieur André-Paul Leclercq (durée d'un 1 an) venant à expiration à l'issue de la présente assemblée	107 299 890	89,44 %	Adoptée



Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION due ou attribuée au titre de l'exercice 2020 (vote ex-post)			
11ème résolution [AGO] : Madame Laurence Mulliez, président du Conseil d'Administration	108 375 883	92,26 %	Adoptée
12ème résolution [AGO] : Monsieur Sébastien Clerc, directeur général	113 184 197	94,35 %	Adoptée
13ème résolution [AGO] : Vote sur les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux (hors dirigeants)	116 131 501	96,90 %	Adoptée
POLITIQUE DE REMUNERATION au titre de l'exercice 2021 (vote ex-ante)			
14ème résolution [AGO] : Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2021	119 808 678	99,97 %	Adoptée
15ème résolution [AGO] : Approbation de la politique de rémunération du président du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021	106 695 626	90,83 %	Adoptée
16ème résolution [AGO] : Approbation de la politique de rémunération du directeur général pour l'exercice 2021	110 668 346	92,25 %	Adoptée



Programme de rachat d'actions et réduction du capital

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
17ème résolution [AGO] : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions	113 598 169	94,69 %	Adoptée
18ème résolution [AGE] : Réduction du capital social par voie d'annulation d'actions (dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions)	116 058 100	96,74 %	Adoptée



Délégations financières à consentir au conseil d'administration (1/4)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
<p>20ème résolution [AGE] : Augmentation de capital immédiate ou au terme par émission d'actions ordinaires et /ou de valeurs mobilières <u>avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 500.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 500.000.000 euros durée : 26 mois 	104 036 801	88,56 %	Adoptée
<p>21ème résolution [AGE] : Augmentation de capital immédiate ou au terme par émission d'actions ordinaires et /ou de valeurs mobilières <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1 de l'article L.411-2 du code monétaire et financier)</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 500.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 500.000.000 euros durée : 26 mois 	100 529 694	85,58 %	Adoptée
<p>22ème résolution [AGE] : Augmentation de capital immédiate ou au terme par émission d'actions ordinaires et /ou de valeurs mobilières <u>avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1 de l'article L.411-2 du code monétaire et financier</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 400.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 400.000.000 euros durée : 26 mois 	100 529 224	85,58 %	Adoptée



Délégations financières à consentir au conseil d'administration (2/4)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
23ème résolution [AGE] : Fixation du prix d'émission <u>en cas d'émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires</u> : <ul style="list-style-type: none">• dans la limite de 10 % du capital social• décote maximale de 20% par rapport au VWAP 3 jours	100 529 653	85,58 %	Adoptée



Délégations financières à consentir au conseil d'administration (3/4)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
<p>24ème résolution [AGE] : augmentation de capital réservée à une catégorie de personnes (<u>avec suppression de droit préférentiel de souscription des actionnaires</u>) dans le cadre de la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire :</p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 180.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 180.000.000 euros durée : 18 mois 	100 534 373	85,58 %	Adoptée
<p>25ème résolution [AGE] : augmentation de capital réservée à une catégorie de personnes (<u>avec suppression de droit préférentiel de souscription des actionnaires</u>) dans le cadre de la promotion du développement durable en matière économique, sociale et/ou environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 180.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 180.000.000 euros durée : 18 mois 	100 537 376	85,59 %	Adoptée
<p>26ème résolution [AGE] : augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital (avec ou sans droit de souscription) dans la limite de 15 % de l'émission initiale</p> <ul style="list-style-type: none"> durée : 26 mois 	102 934 533	87,63 %	Adoptée



Délégations financières à consentir au conseil d'administration (4/4)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
<p>27ème résolution [AGE] : Emission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital <u>en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société</u></p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 400.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 400.000.000 euros durée : 26 mois 	100 568 516	85,62 %	Adoptée
<p>28ème résolution [AGE] : Emission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital <u>pour rémunérer des apports en nature en dehors d'une offre publique d'échange</u></p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximum : 10 % du capital montant nominal maximum des titres de créance : 400.000.000 euros durée : 26 mois 	104 014 860	88,55 %	Adoptée
<p>29ème résolution [AGE] : Limitation global du montant des augmentations de capital susceptibles d'être effectuées</p> <ul style="list-style-type: none"> montant nominal maximal : 750.000.000 euros montant nominal maximum des titres de créance : 750.000.000 euros 	113 322 829	94,47 %	Adoptée



Politique d'intéressement des mandataires, salariés et collaborateurs du groupe (1/2)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
30ème résolution [AGE] : <u>options de souscription ou d'achat d'actions</u> <ul style="list-style-type: none"> nombre maximum : 3.500.000 (environ 3,7% du capital existant) bénéficiaires : membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés du groupe prix d'exercice : ne peut pas être inférieur à 95% de la moyenne des cours cotés des 20 dernières séances de bourse précédant l'attribution pour les options de souscription durée : 38 mois 	103 253 990	87,90 %	Adoptée
31ème résolution [AGE] : <u>actions gratuites existantes ou à émettre</u> <ul style="list-style-type: none"> nombre maximum : 3.500.000 (environ 3,7% du capital existant) durée minimum de conservation/acquisition : 2 ans bénéficiaires : mandataires sociaux de la Société et membres du personnel salarié de la Société et des sociétés du groupe durée : 38 mois 	103 252 922	87,90 %	Adoptée
32ème résolution [AGE] : <u>Plafond global options/actions gratuites</u> <ul style="list-style-type: none"> nombre maximum : 4.000.000 (environ 4,2% du capital existant) 	118 177 558	98,51 %	Adoptée



Politique d'intéressement des mandataires, salariés et collaborateurs du groupe (2/2)

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
33ème résolution [AGE] : <u>augmentations de capital au profit des salariés adhérant au plan épargne groupe</u> <ul style="list-style-type: none">montant nominal maximum : 16.292.000 euros (environ 3% du capital existant)durée : 18 mois	119 698 922	99,78 %	Adoptée



Modifications statutaires

	Voix pour	% des votes exprimés	Statut
34ème résolution [AGE] : <u>Modification de l'article 18 des statuts relatifs aux assemblées générales</u> <i>Précision sur les modalités de participation et de vote des actionnaires aux assemblées</i>	119 818 578	99,88 %	Adoptée
35ème résolution [AGE] : Modification des articles 1 et 17 des statuts en vue de l'adoption de la qualité d'entreprise à mission <ul style="list-style-type: none">• art. 1.3 : ajout des objectifs sociaux et environnementaux• Art. 17 bis : comité de mission et organisme tiers indépendant	119 940 291	99,98 %	Adoptée



Merci!
voltaia

